

20220720 Le Monde

https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/20/sans-papiers-ils-font-tourner-un-centre-d-hebergement-d-urgence_6135541_3224.html

Sans-papiers, ils font tourner un centre d'hébergement d'urgence

Sept travailleurs d'un hôtel social de Bagnole, en Seine-Saint-Denis, ont entamé une grève pour réclamer leurs salaires et leur régularisation.

Par [Julia Pascual](#)

Publié hier à 18h27, mis à jour à 09h39

Article réservé aux abonnés



Les employés sans-papiers lancent un mouvement de grève pour exiger le paiement de leurs salaires et leur régularisation, à l'entrée de l'hôtel Ibis à Bagnole (Seine-Saint-Denis), converti en centre d'hébergement d'urgence depuis le début de la crise sanitaire, le 20 juillet 2022. CAMILLE GHARBI POUR « LE MONDE »

C'était au début de l'épidémie de Covid-19. Alors que la France était confinée depuis trois semaines à peine, la population claquemurée, l'Etat se mobilisait pour mettre à l'abri les plus vulnérables.

En Seine-Saint-Denis, un nombre record de chambres d'hôtel étaient préemptées. A Bagnole, par exemple, un hôtel Ibis était réquisitionné pour offrir un hébergement d'urgence à des sans-abri. La gestion du lieu était confiée à un opérateur bien connu de l'Etat, **l'association Coallia**, mastodonte de l'hébergement social de plus de 4 000 salariés, dont le président n'était autre que l'actuel ministre aux outre-mer, Jean-François Carenco.

Dans ce grand bâtiment de huit étages, qui voisine l'autoroute A3, plus de 400 personnes sont encore abritées aujourd'hui, originaires notamment d'Afrique de l'Ouest, d'Afghanistan ou d'Europe.

Lire aussi le reportage : Article réservé à nos abonnés [Travailleurs sans papiers : vingt-quatre heures avec les « premiers de corvée »](#)

Et c'est ici que, mercredi 20 juillet, sept travailleurs ont entamé une grève. Ils font partie d'une équipe d'une vingtaine d'agents hôteliers qui, pour le compte d'une entreprise sous-traitante, Gaba Global Service International, gèrent l'accueil, la livraison des repas et l'entretien du réfectoire. Ils disent aussi être chargés de faire des rondes de sécurité dans les étages. Ils travaillent de jour ou de nuit, souvent douze heures par vacation. Fait tout à fait notable : ils sont sans papiers et disent n'avoir jamais été déclarés. Ils expliquent aussi au *Monde* n'être payés qu'un mois sur deux en moyenne.

Moins de 3,50 euros de l'heure

Originaires de Côte d'Ivoire, du Mali ou encore de Guinée, et aujourd'hui accompagnés par le syndicat CGT, ils ont débrayé pour exiger le paiement de leurs salaires et leur régularisation.

A l'entrée de l'hôtel, mercredi, outre la présence des grévistes et de syndicalistes, on pouvait observer le va-et-vient routinier des résidents ainsi que d'autres salariés. Il apparaît que la gestion de ce centre est entièrement confiée à des entreprises sous-traitantes, qu'il s'agisse de la sécurité ou même de l'accompagnement des résidents. Les travailleurs sociaux, par exemple, sont tous intérimaires. Contactée, Coallia n'avait pas encore donné suite au moment de la publication de l'article. En début d'après-midi, mercredi, un représentant de l'association ainsi qu'un autre de Gaba Global Service International se sont brièvement déplacés sur le site pour rencontrer les grévistes, avant de convenir d'un nouveau rendez-vous, jeudi.

« *On a des loyers à payer et des familles qui comptent sur nous* », explique au *Monde* l'un d'eux, Alassane (à leur demande, seuls les prénoms des travailleurs sont donnés). Cet Ivoirien de 39 ans vit en France depuis près de cinq ans. Il a été embauché dans le centre d'hébergement d'urgence dès son ouverture, au mois d'avril 2020. Plusieurs grévistes montrent les attestations de déplacement dont ils ont bénéficié pendant le confinement. Sur la foi de relevés bancaire et des jours qu'il dit avoir travaillés, Alassane aurait perçu 4 976 euros en 2022 pour 1 428 heures, soit moins de 3,50 euros de l'heure, sans jamais voir l'ombre d'un contrat de travail ou d'un bulletin de salaire.

Lire aussi le reportage : Article réservé à nos abonnés [Pour les sans-papiers, le difficile accès à une régularisation](#)

Son collègue Drissa, un Ivoirien de 52 ans, en France depuis près de cinq ans lui aussi, a scrupuleusement noté toutes ses heures et les virements qu'il a reçus. Selon ces éléments compilés, il aurait travaillé 1 200 heures en 2022 et dit avoir touché sur la même période 4 000 euros, soit l'équivalent d'un salaire horaire de 3,33 euros.

Le patron de Gaba Global Service International leur aurait pourtant promis 9 euros l'heure puis, à partir de 2021, 8 euros l'heure. « *Mais quand on réclame, il se fout de nous*, témoigne Mohamed, un Guinéen de 36 ans, en France depuis 2013. *Il paie une partie en promettant de payer le reste la semaine prochaine.* » Mohamed dit avoir travaillé jusqu'à 336 heures par mois et avoir dû, malgré cela, cumuler deux autres emplois dans la sécurité et le jardinage pour s'en sortir. Faute d'être payé certains mois, Fousseni, un Ivoirien de 37 ans, a dû quitter

un studio à Argenteuil (Val-d'Oise), dont le loyer s'élevait à 650 euros, et retourner vivre chez une logeuse ivoirienne.

« Celui qui n'est pas content, il dégage »

Contacté mercredi par *Le Monde*, le dirigeant de Gaba Global Service International, Yves Gaba, se défend d'avoir sciemment embauché des sans-papiers : « *Personne ne rentre sans présenter de documents* », insiste-t-il. Il ajoute que sa société « *déclare une vingtaine de salariés* ». A propos des défauts de paiement, il charge le donneur d'ordre, Coallia. « *Les retards sont dus à plusieurs raisons*, ajoute-t-il. *Dernièrement, il y a eu un audit interne à Coallia qui a bloqué le paiement des factures depuis mars.* » Le montant du marché s'élèverait à environ 130 000 euros par mois. Lors de son échange avec les grévistes, un représentant de Coallia a reconnu « *des petits soucis de facturation* » depuis plusieurs mois et promis le règlement de son sous-traitant dans les vingt-quatre heures.

Les problèmes de paie seraient en réalité apparus « *dès l'ouverture du site* ». « *A ceux qui se plaignaient, monsieur Gaba a dit : "Celui qui n'est pas content, il dégage"*, témoigne Mohamed. *Ça a été sa méthode.* »

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Des patrons plaident pour la régularisation des travailleurs sans papiers, de Paris au Pays basque](#)

Les grévistes assurent que Coallia ne pouvait pas ignorer la situation. Certains rapportent avoir rencontré plusieurs fois sur le site la directrice adjointe de l'association dans le département. « *Elle est venue début juillet*, témoigne Fousseni. *Elle nous a remerciés de nous présenter sur le site malgré le non-paiement des salaires. Elle nous a demandé si on connaissait des avocats pour défendre nos droits. Elle nous a même proposé de prendre des plateaux-repas pour la maison si on en avait besoin. Coallia savait.* »

« *De nombreux signaux d'alerte auraient dû faire réagir Coallia*, dénonce à son tour la CGT dans son communiqué. *Comment une telle structure financée par les fonds publics peut-elle sous-traiter une partie de l'activité à une entreprise aussi peu scrupuleuse ?* »

Julia Pascual